Coordonnées des services à contacter :

Préfecture de Haute-Loire Bureau de la sécurité intérieure 04-71-09-88-71 / 88-95 / 98-22 pref-securites@haute-loire.gouv.fr

Sous-préfecture d'Yssingeaux Pôle citoyenneté - sécurité 04-71-65-71-00 sp-yssingeaux@haute-loire.gouv.fr

Sous-préfecture de Brioude : Pôle réglementation 04-71-50-81-81 sp-brioude@haute-loire.gouv.fr

Procédure de transmission de la fiche évènement

Evénement de 500 à 1500 personnes à l'Instant T



J'organise une ou plusieurs réunions de travail



je complète la fiche je l'a fais viser par la Mairie + Police/gendarmerie



Je transmets la fiche à la sous-préfecture d'arrondissement ou à la préfecture (service des sécurités)

Au moins 1 mois avant l'évènement

Evénement de 1500 et 5000 personnes à l'Instant T



J'organise une ou plusieurs réunions de travail



je complète la fiche je l'a fais viser par la Mairie + Police/gendarmerie + SDIS



Je transmets la fiche à la sous-préfecture d'arrondissement ou à la préfecture (service des sécurités)

Au moins 1 mois avant l'évènement

Evénement > 5000 personnes à l'Instant T



J'organise une ou plusieurs réunions de travail en incluant les sous-préfectures ou la préfecture



je complète la fiche je l'a fais viser par la Mairie + Police/gendarmerie + SDIS



Je transmets la fiche à la sous-préfecture d'arrondissement ou à la préfecture (service des sécurités)

Au moins de 2 mois à l'avance



Avant sa transmission à la sous-préfecture ou la préfecture, toute fiche doit être revêtue de l'ensemble des visas nécessaires. Il revient à l'organisateur de faire le lien avec chaque signataire :

- Mairie, Police ou Gendarmerie et SDIS, le cas échéant

Coordonnées des services préfectoraux à contacter selon le lieu d'organisation d'un évènement :

Arrondissement du Puy-en- Velay:

Préfecture de Haute-Loire Bureau de la sécurité intérieure 04-71-09-88-71 ou 88-95 ou 98 22 pref-securites@haute-loire.gouv.fr Arrondissement d'Yssingeaux :

Sous-Préfecture d'Yssingeaux Pôle citoyenneté - sécurité 04-71-65-71-00

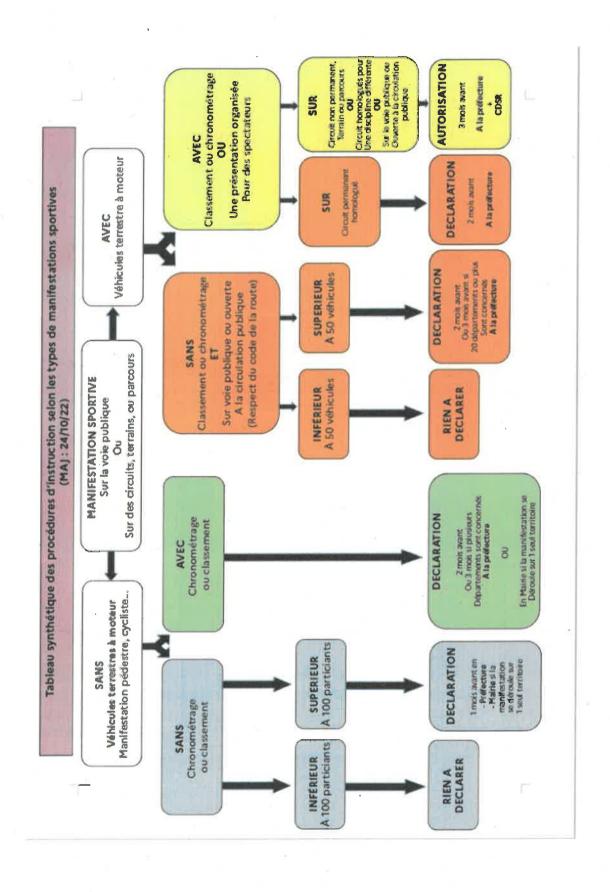
sp-yssingeaux@haute-loire.gouv.fr

Arrondissement de Brioude:

Sous-préfecture de Brioude Pôle réglementation 04-71-50-81-81

sp-brioude@haute-loire.gouv.fr

Procédures propres aux manifestations portives



Modèle de fiche festivités





FICHE EVENEMENT A COMPLETER PAR LES ORGANISATEURS et à faire valider par les forces de l'ordre et la ou les mairie(s) concernée(s)*

1 / Présentation de l'évènement

Nom de l'évènement	
Nature de l'évènement (sportif - culturel – musical – religieux – vogue – corso - défilé – autre)	
Dates et horaires	
Commune(s)	
lieu exact : en précisant le type et l'adresse	
Organisateur (préciser si mairie, association, particulier)	
Nom et coordonnées de l'organisateur	
Nom et coordonnées (mobile) du responsable sécurité présent sur site	
Fréquentation estimée en cumul	
Fréquentation maximum estimée en simultané*	
Organisation d'une réunion préparatoire avec tous les acteurs concernés (organisateur, mairie(s), FSI, préfecture ou sous-préfecture, acteurs de sécurité civile) - Préciser date(s)	

* La fiche doit être accompagnée d'un plan de masse lisible et dûment légendé

En fonction de la fréquentation estimée à l'instant T, la fiche et le plan sont à transmettre à :

- la mairie du lieu de l'évènement si fréquentation en simultanée < 1 500 personnes et copie à la sous-préfecture ou préfecture (BSI) si la nature et le lieu de l'évènement le requièrent.

- la sous-préfecture ou préfecture (BSI) si fréquentation en simultanée et > 1 500 personnes mais < 5 000 personnes

- la préfecture (BSI) si fréquentation en simultanée > 5000 personnes

Menace(s) identifiée(s l'évènement en terme de	,		·	
Dispositif de sécurité par l'organisateur avec d'une collectivité (dispositif anti-intrusion bétons, bornes), con Préciser, si la police muni-	c l'appui éventuel territoriale (véhicules, blocs trôle des sacs, cipale est mobilisée,			
Conventionnement (police – gend				
Dispositif mis en pla (police - genda		F.4	P	
Arrêtés pris par la d (circulation – stat				
Gestion, le cas des parkings et des ac				
Travail, le cas échéant, av de voiries (départe				
3 / Dispositif de sécurité civ	ile mis en place* :		<	
Menace(s) identifiée(s l'évènement en terme d	·			
Mise en place d'un dispos secours (DPS) participants/concurren Préciser l'AASC retenue e place en fonction du	pour les ts + le public ** t le dispositif mis en			
Autres dispositifs n	nis en place			
Signature de l'organisateur : qui certifie l'exactitude des informations mentionnées dans ce document	Avis du maire : □ favorable □ défav		Avis du SDIS : ☐ favorable ☐ défavorable uniquement pour les évènements de plus de 1 500 personnes	Avis des forces de l'ordre : ☐ favorable ☐ défavorable
signature + date	cachet + signature + d	ate	cachet + signature + date	cachet + signature + date

2 / Dispositif de sécurité publique mis en place* :

^{*} dispositifs à la charge de l'organisateur et non des services de l'État.

** Seules les associations agréées de sécurité civile (AASC) agréés pour intervenir en Haute-Loire peuvent gérer un DPS dans le département.

^{***} le ratio d'intervenants secouristes (RIS) permet de définir le type et le dimensionnement du dispositif prévisionnel de secours à personnes à mettre en place. Plus d'infos : https://www.secourisme.net/spip.php?article481

ANNEXE n°5

		ž	NIVEAU DÉPARTEMENTAL	-1				CONTACT 1		
Association ou organisme départemental	Adresse	පි	VIIIe	Type agrément	Type agrément	Civilit	Nom – Prénom	Fonction	Téléphone	Mail
ADRASEC 43				National Convention départementale	A – Exploitation des réseaux annexes et supplétifs de transmissions	Σ̈	Jean ACHARD	Président	'06 81 85 78 38	'06 81 85 78 38 jean-achard@wanadoo.fr
CROIX ROUGE FRANÇAISE	3 Rue Charles VII	43000	LE PUY EN VELAY	National		Mme	Mme Véronique REY	Présidente	04 71 09 10 04	04 71 09 10 04 dt43@croix-rouge.fr
UDSP43	206 Rue Hippolyte Malègue	43000	LE PUY EN VELAY	Départemental	۵	Σ	Jean PESTRE	Président	04 71 05 23 00	04 71 05 23 00 udsp43@udsp43.fr
EMIS MEDIC	10 Avenue Paul Bérard	43000	ESPALY SAINT MARCEL	Départemental	D PAPS DPS PE à GE	Σ	Vincent GAILLARD	Président	06 99 23 21 72	06 99 23 21 72 emis.medic@gmail.com

Association ou organisme départemental	Adresse	8	VIIIe	Formalisation agrément départemental	Type agrément	Civilit	Nom – Prénom	Fonction	Téléphone	Mail
CROIX ROUGE FRANÇAISE	3 Rue Charles VII	43000	43000 LE PUY EN VELAY	arrêté pref	81	Mme	Mme Véronique REY	Présidente	04 71 09 10 04	04 71 09 10 04 dt43@croix-rouge.fr
UDSP43	206 Rue Hippolyte Malègue	43000	43000 LE PUY EN VELAY	arrêté pref	۵	ž	Jean PESTRE	Président	04 71 05 23 00	04 71 05 23 00 udsp43@udsp43.fr
ÉMIS MEDIC	10 Avenue Paul Bérard 43000	43000	ESPALY SAINT MARCEL	arrêté pref	D PAPS DPS PE à GE	Σ	Vincent GAILLARD	Président	06 99 23 21 72	06 99 23 21 72 emis.medic@gmail.com